

Combien de temps encore SDP freinera-t-elle les avancées pour les Attachés ?

Après 3 années d'attente et de relances, le GT protocolaire n°24 (IFSE des personnels administratifs) a enfin été réuni. La satisfaction aura été de courte durée : cette réunion, présidée par SDP, ressemblait plus à une parodie de dialogue social tant le SG semblait peu ouvert aux propositions des OS visant à faire évoluer le projet de mandat du GT et fermé à toute discussion sur la pesée des postes.

L'UNSA UTCAC ne compte pas en rester là, et a saisi le Directeur Général pour que l'Accord signé soit respecté et que les équilibres entre services le soient aussi.

Lancement avorté du GT « IFSE des personnels administratifs »

A l'évidence, SDP déploie toute son énergie pour ne rien changer et surtout ne pas améliorer la situation des personnels administratifs ... sauf quelques-uns ... et toujours les mêmes !!

Le 5 septembre 2018 s'est tenue la première réunion du GT 24 du protocole portant sur la revalorisation de la composante fonctionnelle de l'indemnité de fonctions, de sujétion et d'expertise (IFSE) pour les personnels administratifs.

Avec la mise en place du RIFSEEP, les primes versées se composent actuellement de deux éléments :

- Une partie liée au RIFSEEP : l'IFSE qui est une part mensuelle dépendant pour son montant du poste occupé, associée au CIA (complément indemnitaire annuel) qui est forfaitaire et dont l'activation est facultative, en fonction des possibilités financières de la DGAC ;
- Une partie spécifique à la DGAC, l'indemnité spécifique de technicité (IST), versée mensuellement, fixe par corps, avec ou sans majoration géographique.

Le CIA de 250 € annuels est acté dans le protocole 2016-2019. Il a déjà été versé en 2016 et 2017 et, pour 2018, il devrait être sur la paie de septembre.

L'IFSE reprend la logique fonctionnelle de l'ancienne PFR.

Toutefois, là où les postes d'Attachés étaient précédemment répartis en 6 niveaux de primes, ils sont répartis avec l'IFSE en 4 groupes fonctionnels.

L'Administration a fait le choix de différencier le groupe 1 en deux sous-groupes 1-1 et 1-2 afin de perpétuer les avantages acquis par une poignée d'Attachés.

Dans le cadre du RIFSEEP, l'objet du GT est « la revalorisation de la composante fonctionnelle de l'IFSE permettant la mise en cohérence des groupes fonctionnels dans les différents corps et la valorisation des emplois à responsabilités »

[Extrait du protocole 2016-2019 page 60/73].

Situation avant passage au RIFSEEP		Reclassement dans la partie fonction de l'IFSE			Reval. IFSE/mois	Total reval/mois
Niv.	Montant/mois	Groupe	Montant/mois	Gain		
6	350	1-1	450	100	75	175
5	300	1-2	385	85	75	160
4	235	2	300	65	75	140
3	175	3	225	50	75	125
2	120			105	75	180
1	90	4	115	25	75	100

soit des revalorisations mensuelles pouvant varier de + 100 € à + 180 €

Un peu d'Histoire

Lorsque l'on retrace, sur les 20 dernières années, les évolutions du régime indemnitaire des Attachés, l'attitude de l'Administration est celle d'un mépris insupportable...il aura fallu attendre le protocole 2007-2009 pour qu'elle finisse par admettre du bout des lèvres une évidence : **"Les attachés d'administration de l'aviation civile sont un corps d'encadrement au sein de la DGAC."**

Le protocole 2007-2009 a néanmoins eu le mérite, outre le fait de reconnaître une évidence, de mettre un terme au régime indemnitaire antérieur caractérisé par des variations de primes à la discrétion absolue de l'Administration. C'est ce qu'on appelait la modulation des primes ... à la tête du client.

Le nouveau régime indemnitaire instauré en 2008, l'IFR, n'a toutefois pas été instauré sans contreparties et l'Administration a tenté comme elle le fait aujourd'hui d'avoir une lecture à minima de la portée de ses engagements.

Au final, dans l'histoire, les Attachés ont perdu leur NBI et les points retraite qui allaient avec !!

Pour construire l'IFR, les services ont réalisé en 2008 une "pesée des postes" tenus par les Attachés, poste par poste, en fonction de critères objectifs.

Une réunion catastrophique !

La réunion de lancement du GT IFSE a ressemblé à une mauvaise farce pour les personnels administratifs et donc pour les Attachés.

Un mandat complètement à côté des attentes et des enjeux : l'« ambition » du SG est uniquement la transcription mécanique, et vraiment à minima, de la situation datant de 10 ans pour les Attachés dans le RIFSEEP... au nom du maintien des "équilibres"....de 2008 !!

Les directions métiers n'ont même pas été consultées !

Un détournement de l'Accord signé !

L'UNSA UTCAC a arraché la création de ce GT IFSE en fin de négociation protocolaire pour revoir les fonctions et les actualiser, mais le SG en fait une interprétation tendancieuse.

En effet, **depuis 2008** et l'instauration de l'IFR, de l'eau a coulé sous les ponts :

- de nouveaux postes ont été créés,
- d'autres ont été supprimés,
- des postes sont montés en puissance,
- d'autres ont été oubliés,
- des emplois fonctionnels ont été upgradés, etc.

Autant dire que la situation a bougé mais, pour l'Administration, rien n'a changé... !

Elle maintient ainsi la rente de situation des mêmes depuis 10 ans, qui se trouvent, pour la plupart, être les dinosaures de l'OS historique du corps... en ajoutant parmi la liste des heureux élus **UN** poste ... tenu par un(e) proche, qui se trouve au SG... !

Maintenant, on comprend mieux pourquoi l'Administration a choisi de verser fin 2016 la revalorisation mensuelle de 75 euros pour les Attachés... et a repoussé le plus tard possible la mise en cohérence de la composante fonctionnelle de l'IFSE dans le cadre du RIFSEEP : pour ne surtout pas ouvrir le chantier de remise à plat pour lequel elle s'était engagée !!!

Si c'était pour ne rien faire, il était inutile de perdre tout ce temps, et la transposition immédiate de cette composante fonctionnelle aurait évité aux Attachés un manque à gagner très significatif !

Par exemple, pour les Attachés du groupe 1-2 (ex niveau 5) cela fait 2.125 euros de manque à gagner, et pour les Attachés du groupe 2 (ex niveau 4), 1.625 euros, etc.

Immobilisme et pourrissement

SDP met en œuvre la technique devenue habituelle sur les sujets qu'elle ne souhaite pas voir avancer : aucune date proposée pour une nouvelle réunion de ce GT (...et, s'il devait y avoir une prochaine réunion, elle serait après les CAP, après les élections, etc. ... autant dire aux calendes grecques !!

SDP appliquerait donc la même technique que pour le GT n°2 relatif à l'accès des TSEEAC à la catégorie A.

Un rejet unanime du mandat

L'ensemble des OS présentes (SNICAC FO, SNPACM-FO, CFDT et UNSA Aviation civile) ont rejeté unanimement le mandat présenté lors de cette réunion.

L'UNSA Aviation Civile ne compte pas en rester là !

L'UNSA UTCAC et l'UNSA Administratifs ont saisi, dans un courrier commun, le Directeur Général et exigent la relance rapide du Groupe de Travail ... sur des bases plus saines !!

La lettre de l'UNSA Aviation Civile est consultable sur www.utcac.fr

Faudra-t-il aller au CLASH pour débloquent ce GT protocolaire et faire en sorte que l'ensemble des personnels soient considérés et que les équilibres soient respectés ?

L'UNSA UTCAC exige maintenant que les Attaché(e)s soient respecté(e)s et que les avancées protocolaires durement obtenues soient mises en œuvre... HONNETEMENT !!